



## PARCOURS CERTIFIANT

### Durée

15 jours en présentiel (90 h)

### Tarif

4 800 € HT (soit 5 760 € TTC)

### Intervenants

Jérôme Guyon

Marie Chabredier

Cécile Bronner

Adrien Jaunet

### Dates

15 et 16 octobre 2026

23 et 24 novembre 2026

10 et 11 décembre 2026

11 et 12 février 2027

17, 18 et 19 mars 2027

24 et 25 mai 2027

17 et 18 juin 2027

### Effectif

8-10 participants

### Horaires

10h à 13h - 14h à 17h  
soit une durée de 6 h/jour

### N° d'agrément

11753874875

Pour accéder au catalogue,  
scannez ce QR code



# GÉRER LA PAIE ET LES DÉCLARATIONS SOCIALES DES ENTREPRISES CULTURELLES ET DU SPECTACLE

*Parcours certifiant éligible au titre du CPF - Parcours numéro RS5943  
(en date du 25 mars 2022)*

## AVEZ VOUS BESOIN DE CETTE FORMATION ?

- ✓ Vous débutez dans la paie et souhaitez maîtriser les spécificités de la paie des entreprises culturelles et du spectacle ?
- ✓ Vos connaissances en paie ne concernent pas le monde des entreprises culturelles et du spectacle ?
- ✓ Un parcours certifiant de 15 jours pour faire de vous un spécialiste de la paie des entreprises culturelles et du spectacle

## OBJECTIFS

- ✓ Permettre à un gestionnaire de paie d'acquérir toutes les compétences nécessaires pour sécuriser le processus de paie dans son ensemble

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ✓ Parcours alternant éléments techniques, apports réglementaires et cas pratiques. Mise en pratique au travers d'exercices et d'échanges.

## PRÉREQUIS

- ✓ Avoir une expérience d'un an minimum de la paie et des déclarations sociales, tous secteurs confondus. Etude du projet du participant.

## PUBLIC

- ✓ Gestionnaire paie
- ✓ RH ou toutes personnes en charge de la paie et des déclarations sociales dans le secteur du spectacle et de la culture

## PLAN DE FORMATION

### Journée 10

Les événements de la paie

### Journée 11

Exercices de mises en application

### Journée 12

La DSN et autres déclarations

### Journée 13

Techniques de pointage ; comptabilité de la paie

### Journée 14

Application dans un logiciel de paie

### Journée 15

Veille sociale et juridique ; examen

Pour le programme détaillé : formation@ghs.fr  
ou par téléphone : 01 53 34 25 25

## MOYENS D'ÉVALUATION

→ Examen de fin de parcours

### Journée 6

Ce qui est soumis, ce qui ne l'est pas

### Journée 7

Géographie d'un bulletin de paie

### Journée 8

Bulletin de paie : les bases particulières

### Journée 9

La préparation de la paie

- Remise d'un support écrit
- GHS s'engage à vous faire travailler sur des cas pratiques et répondre à des questions concrètes
- Évaluation par QCM

4, rue d'Enghien

75010 Paris

T 01 53 34 25 25

M formation@ghs.fr

www.ghs.fr